

Regroupement pédagogique

Courrensan • Gondrin • Lagraulet-du-Gers • Lauraët



Présentation

du RPI

RPI = regroupement pédagogique intercommunal



UN RPI C'EST QUOI ?

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Gondrin/Courrensan résulte d'une collaboration entre les deux communes, visant à répartir les élèves sur deux sites scolaires et à réduire le nombre de niveaux par classe.

Cette organisation s'est accompagnée d'une mutualisation des moyens pédagogiques, concrétisée par la création du Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire (SIIS).

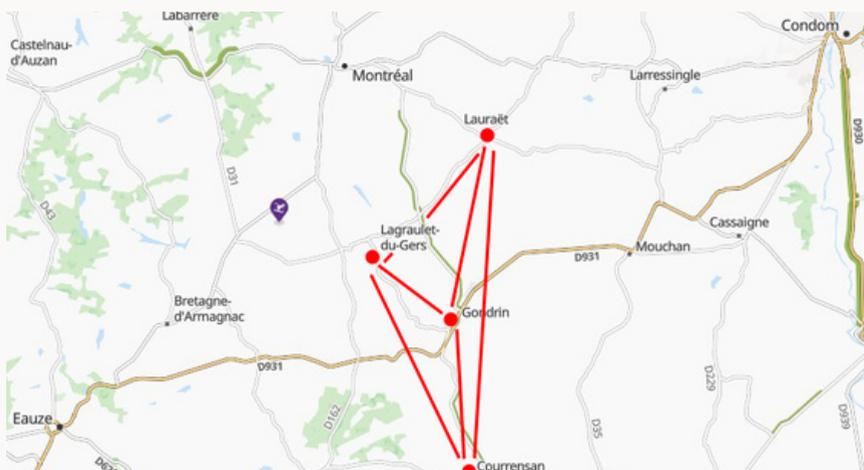
De son côté, le RPI de Lagraulet-du-Gers/Lauraët a permis d'organiser une répartition pédagogique cohérente entre les élèves de maternelles et élémentaires.

Face au risque d'une fermeture de poste pour la rentrée 2024, liée à la baisse des effectifs, les communes de Courrensan, Gondrin, Lagraulet-du-Gers et Lauraët ont entamé une discussion commune afin de trouver une solution durable.

À l'issue d'une rencontre avec le Directeur des services départementaux de l'Éducation nationale, un engagement a été obtenu : aucun poste ne serait supprimé sur les quatre écoles, à condition que les deux RPI fusionnent. Cette fusion a été validée et confirmée auprès de l'Éducation nationale.

Au-delà de la garantie de maintien des postes pour au moins deux ans, cette fusion permettra :

- de renforcer l'approvisionnement local grâce aux légumes bio fournis par la ferme municipale de Lagraulet,
- de mutualiser les équipements (salle de sport, piscine...),
- et de regrouper les compétences en restauration et transport scolaires.



LE NOUVEAU RPI

LES ÉCOLES

COURRENSAN	GONDRIN	LAGRAULET	LAURAËT
1 classe	4 classes	2 classes	1 classe
Mme Anne Marie PANAROTTO (dir)	Mmes : Céline LUSSAGNET (dir) Céline FAURE Laetitia BULFONI Emeline GARCIA	Mmes : Marie-Geneviève LAFARGUE (dir) Laurie SENARGOUS	Mme Géraldine LOUP (dir)
Tél : 05 62 06 35 32 Courriel : 0320502X@ac-toulouse.fr	Tél: 05 62 29 10 34 Courriel : 0320342Y@ac-toulouse.fr	Tél: 05.62.29.12.72 Courriel : 0320374h@ac-toulouse.fr	Tél: 05 62 29 40 99 Courriel : 0320085U@ac-toulouse.fr

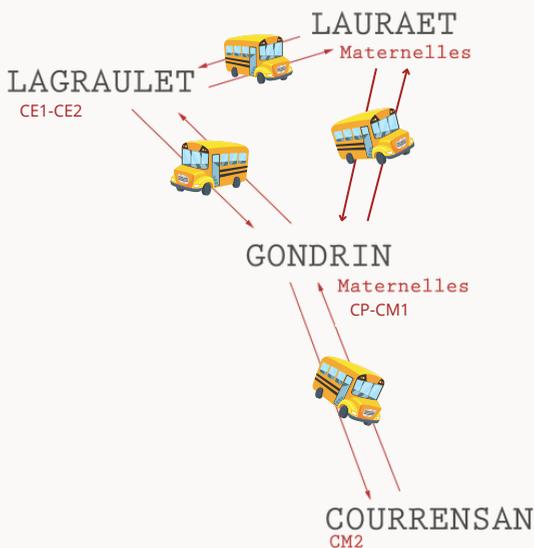
LES HORAIRES DE CLASSE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h-12h et 14h-17h

Ouverture des portes : 8h50

LE RAMASSAGE SCOLAIRE

La constitution de ce RPI élargi occasionne des déplacements d'élèves. L'organisation du ramassage scolaire s'est astreint à ne pas dépasser 1 changement de bus pour chacun des élèves pris en charge.



LA RESTAURATION

ÉQUIPE

Nos chefs :

Olivier MAFFRE (responsable)
Alexandra LAMORT
Isabelle FLEURY

Nos aides de cuisine :

Isabelle FINASSI
Sylvie PRÉVISANI

FONCTIONNEMENT

L'équipe de cuisine préparera les repas sur le site de la ferme communale*. Les cuisiniers achemineront les repas dans leur école et finaliseront les préparations.

**pour l'année scolaire 2025/2026, les repas pour l'école de Courrensan seront préparés à Courrensan par Mme Fleury*

FOURNISSEURS

Les légumes sont fournis par le maraîcher bio installé sur la ferme communale de Lagraulet. Les viandes et les autres denrées sont certifiées BIO et local principalement



ECOCERT
EN CUISINE

Les élèves mangent les mêmes plats sur l'ensemble du RPI. Les repas sont labélisés ECOCERT en cuisine.

Les menus sont visés par une diététicienne et établis sur 7 semaines. Le principe de self-service fonctionne sur les écoles de Gondrin et Lagraulet.



LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

COURRENSAN	GONDRIN	LAGRAULET	LAURAËT
Garderie Gérée par la Mairie de Courrensan	ALAE¹ Gérée par la CCGA ²	Garderie Gérée par le CIAS ³ de la Ténarèze	Garderie Gérée par le CIAS ³ de la Ténarèze
8h20-8h50 17h00-17h30	7h30-8h50 17h-18h30	7h30-8h50 17h-18h30	7h30-8h50 17h-18h30
Tél : 05 62 06 35 32	Tél : 06 21 41 77 76 05 32 66 03 89	Tél : 05 62 29 12 72	Tél : 05 62 29 40 99

1 : Accueil de Loisirs Associé à l'École

2 : Communauté de Communes Grand Armagnac

3 : Centre Intercommunal d'Action Sociale

ET LE SIIS LÀ - DEDANS ?

Le SIIS (Syndicat intercommunal d'intérêt scolaire) pourvoit au financement lié aux activités pédagogiques mais également au personnel non enseignant, qui intervient dans chacune des écoles pendant le temps scolaire.

LE PERSONNEL			
COURRENSAN	GONDRIN	LAGRAULET	LAURAËT
ETAPS (éducateur territorial des activités physiques et sportives): Emma Daubas .			
	ASEM (agent spécialisé des écoles maternelles) <ul style="list-style-type: none"> • Maribon-Ferret Corinne • 1 poste à pourvoir 		ASEM (agent spécialisé des écoles maternelles) <ul style="list-style-type: none"> • Ranc Dominique

LES PROJETS PÉDAGOGIQUES

RESSOURCES POUR L'APPRENTISSAGE DES ÉLÈVES

Bien que les savoirs à acquérir soient établis par les textes officiels, divers projets et équipements peuvent enrichir l'apprentissage des élèves :

LE PARC INFORMATIQUE

Chaque école est équipée de tableaux interactifs, de tablettes et de robots programmables, accessibles pour les élèves concernés.

CLASSES DE DÉCOUVERTE

Au cours de leur parcours scolaire, les élèves participent à au moins deux classes transplantées, incluant des nuitées.

PROJETS ARTS & CULTURE

Ces projets incluent la participation d'un artiste et dépendent principalement des subventions de l'Éducation Nationale.

De plus, toutes les classes bénéficient de l'initiative "Un film pour tous" proposé par Ciné 32.

Littérature : Chaque classe participe au prix littéraire des Incorruptibles

SOLIDARITÉ

Chaque année, un concert solidaire est organisé dans le cadre d'un projet suivi.

NATATION

Chaque classe bénéficie d'un cycle de natation annuellement. Dès la rentrée 2025-26, ce cycle aura lieu à Gondrin, encadré par les enseignants et Emma Daubas (ETAPS) qui dispensera des cours gratuits supplémentaires, en dehors du temps scolaire aux CE1.

Tous les élèves du RPI profiteront d'un abonnement gratuit au parc de loisirs de Gondrin et ce, pour chaque saison estivale.



EQUIPEMENTS

Les établissements scolaires bénéficient d'un environnement de qualité, soutenu par des équipements sportifs répartis sur l'ensemble des communes.

- À Courrensan, une salle de basket permet la pratique d'activités sportives en intérieur dans un cadre adapté.
- À Gondrin, les élèves ont accès à une salle des sports polyvalente ainsi qu'à un terrain de rugby, favorisant la diversité des pratiques sportives.
- À Lagrault, un terrain de basket et un terrain de rugby sont mis à disposition pour encourager les sports collectifs.
- À Lauraët, un terrain de sport ainsi qu'un court de tennis complètent l'offre d'équipements en extérieur.

Ces infrastructures permettent de mettre en œuvre des projets pédagogiques variés, tout en soutenant l'éveil, la motricité et la socialisation des élèves.

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

L'inscription de votre enfant dans une école doit être réalisée auprès **de votre mairie.**

COURRENSAN	GONDRIN	LAGRAULET	LAURAËT
05 62 06 35 12 mairie.courresnan @wanadoo.fr	05 62 29 12 43 contact@mairie- gondrin.fr	05 62 29 12 44 mairielagrauletdugers @orange.fr	05 62 29 41 63 mairie.lauraet@ orange.fr

AUTOUR DES ECOLES

L'association des parents d'élèves

L'Association des Parents d'Élèves (APE) joue un rôle essentiel dans la vie des écoles. Elle accompagne et soutient les projets pédagogiques tout au long de l'année, en collaboration étroite avec les équipes éducatives. Par son engagement, l'APE contribue au dynamisme de la vie scolaire et au bien-être des enfants.

Parmi ses actions, l'APE participe activement à l'organisation et au financement d'événements fédérateurs tels que la fête de fin d'année et la kermesse, véritables temps forts pour les élèves, les familles et les enseignants. Elle apporte également son soutien financier à la réalisation de sorties scolaires, de voyages pédagogiques ou d'activités culturelles, permettant à tous les élèves de bénéficier d'expériences éducatives enrichissantes.

L'implication des parents au sein de l'association illustre une volonté commune de favoriser un cadre scolaire épanouissant, solidaire et ouvert sur le monde.



CG2L

COURRENSAN • GONDRIN
LAGRAULET • LAURAËT